

car, sans cela, un procès ne marche jamais bien. Le jour de l'audience est fixé, on se présente devant un juge, qui est sans aucun doute animé des meilleures intentions, mais qui ne sait pas toujours à quelle branche il doit se raccrocher, car les faits sont presque toujours dénaturés par les parties.

Les plaideurs ont dépensé des sommes folles, ils ont perdu un temps précieux, leur esprit a été assailli par de sérieuses inquiétudes, car une difficulté qui n'était rien à son début devient grave par les frais auxquels elle a donné lieu. Un jugement est rendu, et bien des fois il ne satisfait ni l'une ni l'autre des parties. De là surgissent un appel, une foule de nouvelles complications et quelquefois même la ruine la plus complète. Et tout cela, parce que Jean a pris à son voisin 4 à 5 pieds carrés de terre ayant la valeur de \$1 à \$2; tout cela, parce que le cheval de Paul s'est échappé sur le terrain de Pierre; tout cela, parce qu'un propriétaire et un fermier ont en entre eux un démêlé sans importance. Voilà les sources qui alimentent le plus souvent les tribunaux, et ces sources deviennent des torrents qui emportent les fortunes privées et qui sont un obstacle sérieux au développement du progrès agricole.

Ne serait-il pas plus simple et plus rationnel de nommer quelques personnes dans chaque paroisse et de les prendre tantôt comme arbitres définitifs, tantôt comme conciliateurs amiables? Quelle différence y aurait-il donc entre ces arbitres, ces conciliateurs et un juge? Les premiers seraient de braves et intelligents agriculteurs, connaissant parfaitement les hommes et les choses, et ils rempliraient des fonctions honorables qui leur auraient été données par le suffrage de la paroisse; ils ne craindraient jamais de se transporter sur les lieux du litige, de tout voir, de tout entendre. Sans aucun doute ils démêleraient facilement la vérité du mensonge, et ils rendraient avec connaissance de cause une sentence qui n'aurait donné lieu à aucun frais et à aucune dépense.

Vous n'êtes pas d'accord, vous ne pouvez pas vous entendre, rien d'étonnant, mais choisissez des hommes qui vous inspirent de la confiance, expliquez-vous devant eux loyalement, franchement. Pourquoi ces hommes qui vous connaissent bien ne vous rendraient-ils pas aussi bonne justice que les juges d'un tribunal quelconque?

Au moment où l'on s'occupe de la confection d'un Code Municipal où les droits du cultivateur ne sont pas clairement énoncés, il serait très-nécessaire de donner un plus grand développement à un système de conciliation appelé à rendre d'immenses services aux habitants de la campagne. Certes le capital d'exploitation, argent et temps, n'est pas déjà si considérable pour qu'on le gaspille inutilement et que l'on perde ainsi des forces actives qui contribueraient pour une si large part à l'accroissement des denrées alimentaires et des matières premières si nécessaires à l'industrie.

Pourquoi laisser toujours l'agriculture en dehors, alors que l'industrie et le commerce jouissent de certains privilèges qui lui sont d'un si grand secours?

(A continuer.)

Bibliographie

Traité élémentaire de Matière Médicale et Guide Pratique des Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence, publié sous le patronage des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie, faculté de Médecine de l'Université Victoria, Montréal.

Les Révères Sœurs de la Providence ont publié, l'année dernière, sous ce titre, un traité de matière médicale, d'hygiène et de petite chirurgie, qui a droit à tous les éloges et à tous les encouragements. La première édition en est déjà épuisée, mais nous apprêtons avec plaisir qu'une seconde plus complète et encore plus soignée est actuellement sous presse, et sera bientôt en vente.

Cet ouvrage est non-seulement utile, indispensable au médecin de ville et de campagne, mais encore est nécessaire dans les familles, où l'on tient à activer et à mettre en pratique des connaissances médicales exactes, et à se suffire dans mille indispositions, où le secours d'un médecin n'est pas requis. Le traité est une compilation, tirée des meilleurs auteurs français, anglais et

américains. Tout ce qui y est recommandé, peut être suivi d'une manière sûre. Les notions sur l'hygiène, la chirurgie et la thérapeutique qu'il renferme sont de celles que personne ne devrait ignorer, et qui malheureusement sont inconnues à un grand nombre. Un ouvrage de ce genre a manqué jusqu'ici au Canada et a fait lacune dans notre éducation domestique. Les mères de famille qui ont de l'instruction, devraient toutes posséder des notions théoriques exactes, sur la manière de prendre soin de leurs enfants.

Combien, pourtant, ignorent les connaissances, même les plus indispensables, de l'hygiène et de la médecine de l'enfance. Aussi, que de moyens empiriques encore en usage dans les familles! La publication de ce traité offre une excellente opportunité pour nombre de mères et de femmes instruites, de s'approprier facilement une multitude de connaissances médicales des plus utiles. L'ouvrage se divise en trois parties. La première traite spécialement de l'histoire des médicaments; la manière de les préparer, leur usage, et les maladies dans lesquelles ils sont recommandés. Cette partie est des plus complètes; tout y est clair et précis. Les remèdes les plus nouveaux sont décrits avec soin, ainsi que les affections où ils sont préconisés. La partie qui regarde l'hygiène et les soins à donner aux malades est remplie d'une foule de notions pratiques de la plus grande valeur.

C'est en lisant et relisant cette portion de l'ouvrage que l'on bénéficierait dans un grand nombre de familles des connaissances si précieuses qu'il renferme. Non seulement cet ouvrage serait de la plus grande utilité pour nombre de familles; mais, comme traité élémentaire de matière médicale et de thérapeutique des étudiants en médecine et des praticiens, nous le considérons égal, sinon supérieur, à toutes les publications anglaises et françaises du genre. Et nous affirmons ceci, sans exagération, ni flatterie.

Cet ouvrage est destiné à devenir classique, dans nos institutions médicales canadiennes. Nos bonnes Sœurs de la Providence méritent bien des éloges, pour avoir su avec de si faibles moyens, produire une œuvre aussi complète et aussi utile. Nous les en félicitons de tout cœur. Nous voudrions voir leur livre dans toutes les bibliothèques, et nous le recommandons bien spécialement aux médecins, aux étudiants et aux familles.

L'ouvrage porte l'approbation suivante:

« Nous soussigné, Evêque de Montréal, ne pouvons que louer, bénir et approuver le travail fait par les Sœurs de la Providence, pour le soulagement des membres souffrants de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'autant plus volontiers que de charitables Médecins ont bien voulu se charger de réviser cet ouvrage et de constater qu'il pouvait être très-utile à des Sœurs Hospitalières qui, comme celles de la Providence, ont consacré leur existence au soulagement de toutes les misères humaines.

Montréal, le 19 janvier 1869.

† Ic. Ev. de Montréal. »

N. B. Pour plus d'informations, voir l'annonce.

Petite chronique

L'hiver avec ses glaces et ses frimats nous arrive enfin; un peu plus tard qu'à l'ordinaire; mais il ne se fait pas moins lourdement sentir que les années précédentes. A l'heure où nous écrivons (5 heures P. M.) le thermomètre Fahrenheit est descendu à 18 degrés. Nous aurons bien certainement des froids plus intenses, mais la basse température d'aujourd'hui se fait d'autant plus sentir que nous n'y sommes pas préparés et qu'elle succède sans transition à une température relativement douce. A travers nos vitres glacées nous voyons aller et venir les passants chaudement emmitouffés, et se jeter ces mots: il fait froid, il fait froid.

Ah oui, il fait bien froid et nous pensons péniblement à ces pauvres gens qui n'ont peut-être pas les moyens d'entretenir dans leurs habitations une chaleur suffisante et réchauffer leurs membres engourdis par le froid. Jetez les yeux autour de vous, heureux de la terre, pensez aux souffreteux qui vous entourent, faites-leur don d'une légère partie de votre superflu et vous en ferez des heureux.

Lundi, le 12 courant, vers 5 heures et 20 minutes du matin une secousse assez forte de tremblement de terre s'est fait sentir à Ste. Anne de la Pocatière et dans quelques paroisses environnantes.